



Communiqué de presse

65/23

Montreuil, le 10 juillet 2023

NAO KORIAN/CLARIANE 2023 : un échec total

Les négociations annuelles obligatoires qui viennent de prendre fin début juillet auront été un échec total, aucune organisation syndicale dont ne sera signataire. Une première depuis bien longtemps et un camouflet pour le groupe KORIAN qui vient tout juste d'être rebaptisé CLARIANE. Malgré la mobilisation des salarié-e-s qui auront débrayé sur une trentaine d'établissements en juillet, aucune des revendications relayées par les organisations syndicales n'aura été entendue. Pour la CGT, le compte n'y est pas.

Le groupe se vante d'être « solidaire », d'assurer un « soutien social », d'avoir à cœur « la prévention et la promotion de leur santé », mais leur stratégie est maintenant de réduire l'absentéisme croissant au sein de l'entreprise, en proposant une prime d'engagement.

Là où les salarié-e-s et les organisations syndicales demandent une revalorisation salariale, de meilleures conditions de travail, des remplacements à 100 %, la direction générale préfère axer ses négociations sur une meilleure rentabilité en diminuant le taux d'absentéisme avec une prime trimestrielle. Pour la CGT, cela aura pour effet d'inciter les salarié-e-s à venir travailler malades au dépens de leur santé et au risque de contaminer les patient-e-s et résident-e-s, ainsi que leurs collègues.

Aucune augmentation collective de salaire n'a été obtenue, alors que l'inflation avoisine les 11 % depuis 2022. Au dernier conseil d'administration du 15 Juin, la présidente directrice générale du groupe s'est vu octroyer une augmentation de 15,6 %, soit 70 000 euros supplémentaires par an, pour un salaire annuel dépassant les 500 000 euros et 36 millions d'euros pour les actionnaires.

Le groupe mise par ailleurs sur les pouvoirs publics et l'application de l'avenant 33 (réunification des deux conventions collectives que sont la fédération hospitalière privée et le Synerpa concernant la refonte des grilles de salaires à laquelle la CGT est opposée), avenant dont la mise en place dépendra de l'obtention d'une enveloppe de l'état à hauteur de 480 millions d'euros.

Alors qu'ORPEA a fait des efforts de revalorisation salariale, KORIAN/CLARIANE continue sa quête d'ultra rentabilité et de profits aux détriments des salarié-e-s et d'une prise en charge de qualité des patient-e-s et des résident-e-s.

La santé ne doit pas être aux mains de ces entreprises privées.